

BULLETIN D'INFORMATION N°6

I. - L'Association FRANCE-QUEBEC salue avec respect et reconnaissance la mémoire du général de GAULLE, décédé le 9 novembre 1970, auquel on doit l'établissement de rapports directs entre Québec et Paris et la fondation de la coopération franco-québécoise.

De nombreux adhérents français et québécois ont tenu à se rendre à Colombey-les-deux-Eglises ou à participer aux multiples manifestations du souvenir qui ont eu lieu dans la France entière à la mémoire de l'ancien Président de la République, dont personne n'a oublié le voyage historique accompli au Québec en juillet 1967 (en annexe à ce bulletin, nos adhérents trouveront les réactions des principales personnalités québécoises à l'annonce du décès brutal du général).

o
o o

A l'occasion des événements tragiques qui se sont déroulés au Québec en octobre, l'Association a envoyé le télégramme suivant à M. BOURASSA, Premier Ministre du Québec:
"L'Association FRANCE QUEBEC dévouée à la coopération franco-québécoise adresse à Monsieur BOURASSA Premier Ministre du Gouvernement du Québec en le priant de les transmettre aux membres du Gouvernement ses plus vives condoléances pour la disparition tragique de Monsieur LAPORTE qui fut naguère l'un des signataires d'un accord culturel important avec la France."

II.- VIE DE L'ASSOCIATION

A. A Paris

1. Depuis la rentrée, les réunions se succèdent avenue de Saxe. Parmi celles-ci, citons la réunion du Conseil d'administration qui s'est tenu le 15 octobre, sous la présidence de M. Xavier DENIAU et en présence de M. Alain PEYREFITTE, Président d'honneur de l'Association. Le Conseil d'administration a rendu un hommage ému à la mémoire de Jean HAMELIN, récemment disparu, qui fut, en sa qualité de Conseiller culturel à la Délégation du Québec à Paris, un des fondateurs de notre Association.

Le Conseil d'administration a préparé le colloque sur la coopération franco-québécoise qui aura lieu le jeudi 3 décembre prochain et auquel tous nos adhérents sont invités à participer. Il s'est félicité des travaux des diverses commissions et notamment de la décision de la Commission des Voyages d'affréter un avion à destination de Montréal au mois d'août prochain.

2. B. Mat-rencontre à l'intention de nos adhérents

Pour que nos jeunes adhérents québécois et français fassent connaissance, la Commission féminine a organisé le 25 octobre à leur intention, au siège de l'Association, un buffet-rencontre. Cette manifestation a connu un grand succès puisque

.... /

.../....

plus d'une soixantaine de jeunes des deux nationalités ont fait honneur au buffet campagnard, ont sympathisé et ont dansé tard dans la soirée.

Devant cette réussite, la Commission féminine a décidé d'organiser régulièrement d'autres rencontres de ce genre, la prochaine est prévue pour le vendredi 18 décembre à 21h. Les adhérents qui ont l'intention de participer à cette réunion sont priés de renvoyer au Secrétariat général le volet-réponse figurant en fin du présent bulletin.

3. Onze journalistes de la tribune parlementaire à l'Assemblée Nationale du Québec, de séjour en France, ont été reçus le 15 octobre au Sénat, au nom de notre Association, par notre Vice-Président Délégué M. de BLOCISZEWSKI. A la suite d'un long entretien sur la constitution française et les conditions de travail respectives des journalistes français et québécois, un déjeuner eut lieu au restaurant du Palais du Luxembourg, sous la présidence de M. Pierre GARET, vice-président du Sénat et Président de l'Association France-Canada. Plusieurs journalistes français avaient été conviés à ce déjeuner et des contacts utiles ont été pris entre les représentants de la presse parlementaire des deux pays.

4. La Commission d'Information s'est réunie le 5 novembre sous la présidence de M. BITTERLIN. Le point a été fait sur la création d'une mallette d'information et sur l'organisation prochaine d'émissions de radio et de séances de cinéma consacrées au Québec.

5. Tous nos amis sont invités à assister et à participer au colloque sur les principes et les orientations de la coopération franco-québécoise qui aura lieu le jeudi 3 décembre de 15 à 18 heures, Salle des Conférences de la Mairie du 1^{er} arrondissement, place Baudoyer. Ont déjà promis de participer à cette manifestation exceptionnelle, organisée conjointement avec le Centre d'Etudes de Politique Etrangère, M. Alain PEYRE-FITTE, Président de la Commission des Affaires Culturelles de l'Assemblée Nationale, M. Yves RICHAUD, Commissaire Général à la Coopération du Gouvernement du Québec, M. Pierre LAURENT, Directeur Général des relations culturelles, scientifiques et techniques du Ministère des Affaires Etrangères, et plusieurs coopérants français et québécois.

B. En Province

1. Jumelage ANGOULEME CHICOUTIMI.

Depuis plus d'un an, il était question du jumelage de la ville de CHICOUTIMI avec ANGOULEME. Ce projet fut enfin réalisé au cours de cet été à l'occasion d'un voyage au Québec d'une délégation de l'Association "Amitié FRANCE-QUEBEC-CHARENTES", conduite par Madame LECLERC, secrétaire générale de l'Association, qui représentait M. Roland CHIRON, maire d'Angoulême. Le Comité de jumelage de Chicoutimi, animé par M. Bernard CLAVEAU et Madame Ruth PARADIS, se dépensa sans compter pour recevoir la délégation d'Angoulême. La chartre symbolisant le jumelage fut signée le 24 juillet. M. Gilles TREMBLAY, maire de la cité, entouré d'une trentaine de personnalités, accueillit ses hôtes dans les jardins de l'Hôtel de Ville, où, après une cérémonie d'envoi des couleurs, il souhaita la bienvenue au groupe de nos compatriotes. Madame LECLERC assura ses hôtes de l'amitié toujours grandissante des Angoumoisins. La journée se termina par un échange de cadeaux et un lunch amical dans un établissement bordant la rivière Saguenay.

.../...

.....

Deux mois plus tard, M. Gilles TREMBLAY était reçu à Angoulême, où la municipalité et les membres d'AMITIE FRANCE-QUEBEC-CHARENTES" se firent une joie de l'accueillir les 26 et 27 septembre et de lui faire visiter leur région.

2. Cérémonies de Brouage --

M. Xavier DENIAU a représenté notre Association aux cérémonies qui ont eu lieu fin août à Brouage à l'occasion du quatre-vingtième centenaire de la naissance de CHAMPLAIN en présence de M. CLOUTIER, ministre des Affaires Culturelles au Québec, et de M. de LIPKOWSKI, Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères. Un certain nombre d'adhérents de FRANCE-QUEBEC, dont une délégation d'Angoulême, participèrent aux manifestations.

3. Association ALPES-QUEBEC

Du 17 au 25 octobre, l'Association ALPES-QUEBEC, présidée par M. HALLEN, a tenu à la Foire de Grenoble un stand consacré au Québec.

4. Thionville

A l'initiative de notre ami M. SCHMITT, une conférence de M. Philippe BERNARD sur le "Panorama politique du Québec" a eu lieu dans cette ville le 21 novembre.

5. L'Association COTE D'AZUR QUEBEC a déposé officiellement ses statuts et pense organiser prochainement une réunion inaugurale.

6. Rennes et Chambéry: de nouvelles sections sont en voie de formation dans ces deux villes.

III.- CARNET DE L'ASSOCIATION

- L'Association a le regret d'annoncer le décès de M. Pierre GIRARD, Trésorier Général de France-Canada et un des premiers adhérents de FRANCE-QUEBEC.

- M. Francis JASPART, Président de l'Association COTE D'AZUR QUEBEC, fait part du mariage de son fils Jean-Claude avec Mlle Carole SAINT CHARLES COTE. A l'occasion de ce mariage célébré au Québec, M. JASPART a pu prendre contact avec diverses personnalités québécoises et jeter les bases d'une Association QUEBEC-COTE D'AZUR.

- Mlle Muriel COUTURE du Service Information de la Délégation Générale et membre de notre Conseil d'administration, mutée au Québec, a rejoint sa nouvelle affectation dans le courant de l'été. Nous lui exprimons, avec nos regrets de son départ, tous nos vœux de réussite dans son nouveau poste.

- M. Robert PREVOST, Commissaire général du Tourisme en France, a été rappelé au Québec pour occuper le poste de Sous-Ministre adjoint au Ministère du Tourisme. Qu'il veuille bien trouver ici l'expression de nos félicitations.

- Félicitations à nos amis M. et Mme Hervé d'ILLE qui nous ont annoncé la naissance de leur cinquième enfant : Yann.

Insigne de l'Association

Il est rappelé que l'Association a fait réaliser un insigne émaillé destiné à être porté sur un corsage ou au revers d'un veston.

Cet insigne peut être expédié contre versement de la somme de 6 francs (de préférence en timbres poste de 0,30) à

...../....

.../....

tous les adhérents qui en feront la demande au secrétariat de l'Association.

Renouvellement des cotisations

Nos adhérents sont priés de bien vouloir nous adresser le montant de leurs cotisations pour 1971 (50F membres bienfaiteurs, 20F membres actifs, 10F étudiants).

Modes de paiement recommandés : chèque bancaire barré établi au nom de l'Association FRANCE-QUEBEC et adressé 54, avenue de Saxe ou chèque de virement postal envoyé avec ses trois volets au siège de l'Association ou directement au Centre de chèques postaux de la Source (45 - Loiret). C.C.P. de l'Association : 307.26.17.

IV.- VOYAGE

L'Association organisera un voyage au Québec du 7 au 28 août 1971 (dates encore approximatives). Le coût à prévoir pour le transport aller et retour sera de l'ordre de 1.000F. Un programme touristique est en préparation pour ceux des participants qui le désireraient. Le prix de revient de ce programme touristique sera communiqué dès qu'il aura été arrêté.

Le secrétariat serait reconnaissant aux adhérents intéressés par ce voyage, et éventuellement par le programme touristique, de l'en aviser dès que possible.

Il est rappelé que pour bénéficier du tarif "charter" consenti par les compagnies aériennes, les participants doivent être membres de l'Association organisatrice depuis plus de six mois.

V.- NOUVELLES DIVERSES

1- Le gouvernement du Québec a attribué plus de 200 bourses France-Québec pour l'année scolaire 1970-1971. Il est signalé que les étudiants désirant poser leur candidature pour l'année 1971-1972 doivent adresser leur demande à :

L'Office National des Universités. 96 Bd Raspail
Paris 7ème - Tél.: 222-50-20.

Les dossiers doivent être déposés avant le 31 janvier 1971. Les bourses ne sont accordées en principe qu'aux étudiants titulaires d'une licence et désirant poursuivre leurs études en vue d'obtenir la maîtrise ou le doctorat.

Par ailleurs, quelque 2.000 étudiants québécois sont attendus en France pour la nouvelle année universitaire. Afin de faciliter leurs contacts avec nos compatriotes, les adhérents de FRANCE-QUEBEC, qui en ont la possibilité, voudront bien indiquer au secrétariat de l'Association les conditions dans lesquelles ils pourraient accueillir ces étudiants.

2- Anne HEBERT vient de publier aux éditions du Seuil un nouveau roman intitulé "Kamouraska" accueilli très favorablement par la critique.

De son côté, Monique BOSCO publie chez Robert Laffont un roman intitulé "La femme de Loth".

3- L'attention des adhérents est attirée sur la "REVUE FRANCAISE D'OUTRE-MER". Cette revue est recommandée par H. R. CORNEVIN, membre du Conseil d'administration de France-Québec et chef du Centre d'Etude et de Documentation sur l'Afrique et l'Outre-Mer.

.../.....

Le siège de la revue est situé 43, rue Cambon Paris 1er.
La cotisation de 40 francs donne droit au service de la revue et
aux réunions mensuelles avec conférences et débats.

6, 6

ASSOCIATION FRANCE QUEBEC
54, avenue de Saxe
Paris 15ème

Monsieur (Madame).....
accompagné (e) de :..... personnes,
a l'intention de participer au buffet-rencontre prévu
pour le vendredi 18 décembre 21h au siège de l'Asso-
ciation.

REACTIONS DE PERSONNALITES QUEBECOISES A L'ANNONCE DU DECES
DU GENERAL DE GAULLE.

En raison de la situation de crise qui sévit actuellement au Québec, le premier ministre, M. Robert BOURASSA, ne pourra se rendre personnellement à Paris assister au service solennel de jeudi à la mémoire du Général de GAULLE.

Il sera représenté à cette cérémonie par les ministres québécois des affaires culturelles et de l'immigration, MM. François CLOUTIER et Jean-Paul L'ALLIER.

Le délégué général du Québec à Paris représentera le gouvernement de la province à cette cérémonie.

Hier M. BOURASSA a de plus annoncé qu'en signe de deuil, le fleurdelisé sera mis en berne sur tous les édifices publics de la province jusqu'à jeudi le 12 novembre, journée des obsèques du général de GAULLE.

A l'Assemblée Nationale, M. BOURASSA, de même que les chefs des partis d'opposition, on consacré quelques moments de la reprise de la session à faire l'éloge du disparu.

Pour le premier ministre, "la disparition d'une personnalité aussi éminente, qui a joué un rôle de premier plan dans l'histoire mondiale des trente dernières années ainsi que dans le rapprochement entre le Québec et la France, suscite chez les Québécois français les plus vifs regrets et une immense tristesse. Je m'incline devant la douleur de madame de GAULLE, celle de ses enfants et ses petits-enfants."

Hier matin, au nom du gouvernement du Québec, le premier ministre a fait parvenir au président de la République française un télégramme dans lequel il exprimait sa profonde émotion.

Le chef de l'opposition, M. Jean-Jacques BERTRAND, a noté pour sa part que le général de GAULLE "était un géant de l'histoire qu'habitait la passion de la grandeur et de rayonnement de la France. Sa mort est sans doute une perte immense pour son pays et également pour le monde libre".

"Quant à nous du Canada français, nous ne pourrons jamais oublier l'amitié qu'il nous portait ni l'impulsion extraordinaire qu'il sut donner au rapprochement des peuples francophones et, d'une manière toute spéciale, aux échanges entre la France et le Québec".

M. BERTRAND a fait parvenir un télégramme de condoléances à Madame de GAULLE, au gouvernement de la République française et au peuple français, en son nom, au nom des députés de l'Union nationale et du parti.

Le chef du Ralliement des créditistes du Québec, M. Camil SAMSON, a déclaré : "La France vient de perdre un grand homme. Quelque retiré de la politique depuis quelque temps déjà, le général de GAULLE a présidé aux destinées de la France pendant longtemps et à ce titre, il avait rendu de très grands services à son pays. Nous nous associons donc à la France et autres pays en cette journée de deuil".

Quant au leader parlementaire du parti Québécois, M. Camille LAURIN, il a rappelé qu'avec CHURCHILL et ROOSEVELT, le général de GAULLE avait fait reculer le fascisme en relevant le drapeau que la France venait de laisser tomber. "Il a mené avec une intelligence remarquable le processus éminemment irrésistible de la décolonisation de l'Algérie et de l'empire français et il a su affirmer avec éclat les positions françaises dans la conjoncture politique internationale".

"Avant tous les autres chefs de gouvernement du monde, il a compris le problème du Québec, les frustrations et les revendications légitimes du Québec et il a eu le courage de poser ce problème devant l'opinion internationale. Il a aidé ainsi les Québécois à prendre conscience et charge de leur destin collectif avec toute la dignité et la fierté que ce destin comporte".

"Le Québec tout entier prend donc sa large part au deuil qui frappe aujourd'hui la France. Au nom du Parti Québécois, j'offre mes plus profondes sympathies à Mme de GAULLE et à sa famille, au président de la République française et au peuple de France. J'espère également que le gouvernement du Québec marquera par des signes tangibles et éloquents la profondeur de notre affliction et l'ampleur de la gratitude et de la reconnaissance du Québec à l'endroit de ce grand homme".

Le Président du Parti Québécois, M. René LEVESQUE, a lui aussi fait parvenir un télégramme de condoléances au président de la République française, M. Georges POMPIDOU, à l'occasion de la mort du général de GAULLE, dans lequel il lui exprime sa consternation et sa tristesse devant la perte d'un "ami du Québec qui a su comprendre ses aspirations et stimuler sa volonté d'affranchissement et de libération".

Le maire de Montréal, M. Jean DRAPEAU, dans son message de condoléances adressé à l'ambassadeur de France au Canada, s'incline devant le patriotisme indéfectible du général, son vif amour pour la France et son profond respect de la légalité et des valeurs fondamentales de la famille et des institutions démocratiques.

Enfin, M. François-Albert ANGERS, au nom de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal dont il est le président, rend hommage au disparu en écrivant : "Le Québec français vient de perdre, dans la personne du général de GAULLE, un très grand ami, en même temps que la France voit disparaître l'homme qui lui a redonné foi en elle-même et une place de premier rang au concert des grandes puissances mondiales".

Il rappelle dans son message comment le général a su percevoir lors de ses passages au Québec, les aspirations les plus profondes de ceux qu'il voulait appeler les Français canadiens. M. ANGERS termine ainsi son message : "Par son "Vive le Québec libre", il a le premier contribué à déchirer, à la face du monde, le voile du silence qui couvrait le destin de notre collectivité. Sur son tombeau nous déposons les hommages de la patrie reconnaissante.

Dans un autre message, adressé au premier ministre du Québec, M. BOURASSA, M. François-Albert ANGERS souligne qu'il est du devoir du premier ministre de représenter le Québec aux funérailles officielles du général de GAULLE en la cathédrale Notre-Dame-de-Paris.

Enfin, six personnalités québécoises ont fait parvenir un message de condoléances au président de la République française à la suite de la mort du général de GAULLE.

Le message, adressé au Palais de l'Elysée, dit : "Les Québécois se souviennent de l'aide puissante accordée par de GAULLE pour la libération du Québec français et ils se joignent au deuil de la France". Le message était signé par MM. Gérard CLAVEAU, président de la Société nationale québécoise de Chicoutimi ; Jean-Jacques ROY, président de la Société nationale populaire ; Marcel CHAPUT, leader indépendantiste ; André DAGENAI, président du Conseil québécois de la Légitimité ; Mlle Germaine PERRON, présidente du Club Fleur de Lys de Montréal et par le père Gustave LAMARCHE de l'Académie canadienne-française.
